

Dossier spécial Emploi&Handicap



Jordan, salarié chez Novandie, autiste, travaille sur la chaîne logistique.

TEMOIGNAGE
Laurent Froissart, BIKOM
“ Aucune banque ne voulait me prêter d'argent ! ”



TEMOIGNAGE
Alain Paris, consultant, cabinet de conseil RH JLO
“ J'ai fait une force de mon handicap ”



“ Après un début de carrière dans la chimie, j'ai connu des problèmes de santé, liés à l'empoisonnement par les produits chimiques. J'ai alors été déclaré travailler handicapé. Je me suis investi dans un nouveau projet professionnel en me formant à l'immobilier. Après une dizaine d'années comme technico-commercial dans ce secteur, j'ai été très violemment agressé, ce qui m'a valu une incapacité partielle et un choc traumatique, qui est devenu un handicap psychique. Lors de mes entretiens de recrutement, j'ai à chaque fois abordé cette question, en informant l'employeur potentiel que j'avais besoin de certains aménagements, mais en lui montrant aussi comment le handicap pouvait permettre de tisser un lien social avec les autres. Cela demande un certain courage pour en parler, mais ces échanges avec l'entreprise sont sources de richesse, des deux côtés. Cela m'a permis de ne pas subir mon handicap, mais d'en faire une force. J'ai même été embauché par le conseiller qui me suivait ! Puis j'ai continué mon chemin chez JLO. ”

“ J'ai créé ma dernière société, BIKOM (outils de communication écoconçus) en 2008. Deux ans plus tard, on m'a diagnostiqué une maladie génétique rare, qui a provoqué des incapacités physiques importantes. Je suis reconnu invalide à 80 % aujourd'hui. Paradoxalement, cela m'a donné l'envie de développer ma société. Aujourd'hui, BIKOM compte neuf salariés, avec un chiffre d'affaires en croissance de 60 % l'année dernière. J'ai donc souhaité emprunter pour louer des locaux professionnels plus grands. A cause de mon handicap, j'ai essayé neuf refus des banques et des assurances. Même la convention Aeras [qui permet de s'assurer en cas de risque aggravé de santé. NDLR] ne m'a pas soutenu ! J'ai donc dû recourir à de l'autofinancement à hauteur de 50 %, ce qui met mon entreprise dans une situation fragile. J'ai dû baisser mon salaire. J'ai adhéré à l'Union professionnelle des travailleurs indépendants handicapés ; avec le fondateur de l'association, Didier Roche, nous avons le projet de créer un fonds de garantie qui soit une caution bancaire pour des entrepreneurs en situation de handicap. ”

9 NOVEMBRE 2017 - CHALLENGES N°541 ● 79